

RQC²²

Rencontres de la Qualité Cosmétique
5^{èmes} édition

Des réponses opérationnelles pour mettre en œuvre les BPF Cosmétiques (Europe et Monde) dans votre entreprise ...

19 & 20 octobre 2022

*Les Salons HOCHÉ
9 avenue Hoche, 75008 Paris*

JOUR 1 : MERCREDI 19 OCTOBRE 2022 - MATINEE

08h45-09h00	ACCUEIL CAFÉ ET ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS
09h00-09h30	ALLOCUTION D'OUVERTURE Emmanuel GUICHARD – Délégué Général de la Fédération des Entreprises de la Beauté (FEBEA)

Modération de la journée :

Valérie COLIN – Directrice des Affaires Scientifiques et Réglementaires - FEBEA,

Jean-Pierre GUIDOT - Audit Manager - Quality & EHS – L'OREAL Opérations,

Philippe DEVES - Responsable Pédagogique IFIS GROUPE

09h30-11h30	SESSION 1 : VISION ACTUELLE DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES EN CHINE
<p>La Chine marché critique pour l'industrie cosmétique a mis en place le nouveau Règlement Général -Cosmetic Supervision and Administration Regulation (CSAR)- le 1er janvier 2021 ainsi qu'un tout nouveau système d'approbation préalable à la mise sur le marché des cosmétiques et des nouveaux ingrédients cosmétiques le 1er mai 2021. De mai à août 2021, les autorités chinoises ont introduit ou mis en œuvre 11 nouveaux sous-règlements du CSAR ainsi qu'un texte de Bonnes Pratiques comportant 9 chapitres, 67 articles et 2 annexes. Ces Bonnes Pratiques entrent en vigueur à partir du 1er juillet 2022.</p> <p>Il nous est apparu important de les resituer dans le contexte global du CSAR, d'en discuter au travers d'un atelier et d'avoir un retour sur les premières inspections effectuées par l'autorité compétente chinoise la NMPA en Chine et sur le territoire français.</p>	
09h30-10h30	LE CSAR ET LES EXIGENCES QUALITÉ COSMÉTIQUES <ul style="list-style-type: none">• Le CSAR : le nouveau cadre réglementaire qualité pour les produits cosmétiques importés en Chine• Les spécifications NMPA pour la gestion de la qualité de la production cosmétique• Quelles sont les nouvelles exigences ?<ul style="list-style-type: none">• Pour le personnel des fabricants de cosmétiques et des fournisseurs d'ingrédients• En matière de documentation du SMQ• Pour la qualification des responsables de la qualité et de la sécurité• Ouverture d'un compte en ligne pour les fabricants sur le portail NMPA• La sécurité des cosmétiques et normes techniques• Étude de cas : les infractions qui entraînent la suspension de la production• Le dédouanement et les inspections SAMR <p>Victoria CALDY – Business Development & Marketing Director - Regulatory Affairs & CRO in China for Life Sciences, Cosmetics, Industrial & Consumer Goods - CISEMA</p> <p>Questions / Réponses</p>
10h30-11h00	PAUSE-CAFÉ
11h00-11h45	IMPACTS DU CSAR SUR LES SITES DE PRODUCTION COSMÉTIQUE <p>Comment l'Oréal a transformé ses sites en chine pour répondre aux exigences du CSAR</p> <p>Werhner DELPIERRE – Directeur Technique Division L'OREAL (Ancien Directeur QHSE North Asia – L'OREAL)</p> <p>Questions / Réponses</p>
11h45-12h15	RETOUR D'EXPÉRIENCES DES INSPECTIONS MENÉES PAR LES AUTORITÉS CHINOISES EN FRANCE <ul style="list-style-type: none">• La vision du fabricant : N. - NAOS (à confirmer)• La vision du sous-traitant : N.- PHARMA & BEAUTY GROUP (à confirmer) <p>Questions / Réponses</p>
12h30-13h00	L'IMPACT EN EUROPE DE L'ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION CHINOISE <p>Gérald RENNERT – Directeur Technical Regulatory Affairs, COSMETICS EUROPE</p> <p>Questions / Réponses</p>
13h00-14h15	PAUSE DÉJEUNER BUFFET

JOUR 1 : MERCREDI 19 OCTOBRE 2022 - APRÈS-MIDI

14h15-14h45	<p>SESSION 2 : DERNIERS DÉVELOPPEMENTS AUX USA ET AU CANADA</p> <p>La législation sur les cosmétiques évolue sur 2 marchés importants les USA et le Canada. Aux USA, le MoCRA, (Modernisation of Cosmetic Reform Act), sera soumis au congrès en septembre. Les principales caractéristiques en sont : l'enregistrement obligatoire des installations, des produits, la déclaration des événements indésirables, les BPF. Au Canada aussi les choses bougent plus particulièrement sur les OTC.</p> <p>En Phase avec les objectifs des RQC «Anticiper, se préparer et s'adapter aux changements à venir», il nous est apparu important de vous faire partager ces évolutions et d'en discuter avec vous.</p> <p>N. -Nom de l'intervenant en attente de confirmation</p> <p>Questions / Réponses</p>
14h45-16h00	<p>SESSION 3 : L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET SES IMPACTS SUR LES PROCESS QUALITÉ : APPROCHE PROSPECTIVE</p> <p>Le déploiement de l'intelligence artificielle dans les secteurs industriels, et en particulier son intégration progressive dans celui de la cosmétique, répond à des enjeux multiples, d'optimisation et de fiabilisation des process industriels. Le grand Défi "Sécurisation, fiabilisation et certification des systèmes à base d'IA" devient un objectif majeur des service Qualité. Le secrétariat général pour l'investissement (SGPI) pose ainsi l'IA de confiance, comme l'un « des enjeux clés à la fois de compétitivité économique avec un marché estimé de plus de 50 milliards (€), mais aussi de souveraineté et de responsabilité, tant la diffusion de l'IA est rapide dans tous les secteurs industriels. »</p> <p>L'objectif de l'intervention sera de parcourir les principales traductions industrielles de l'IA, d'en développer l'intérêt, d'identifier les problèmes que cela pose en terme de gestion qualité et d'engager ensemble la discussion sur notre capacité à mettre en place sa maîtrise.</p> <p>L'IA de quoi parle-t-on vraiment ?</p> <p>.1 – Automatisation – Historisation – Mobilité, 2 – Identification biométrique, 3 – Robotique / Cobotique industrielle, 4 – Robotic Process Automation (RPA) – Tâches administratives, 5 – Data Analytics (aide à la décision éclairée), 6 – Machine Learning, 7 – Réalité augmentée et réalité virtuelle, 8 – Blockchain, 9 – Impression 3D</p> <p>Philippe DEVES - Responsable Pédagogique - IFIS GROUPE</p> <p>Nora YENNEK - Responsable IfisLab - PhD, Chercheur associé Laboratoire Interdisciplinaire en Neurosciences, Physiologie et Psychologie Apprentissages, Activité Physique et Santé (LINP2-AAPS) - Université Paris Nanterre</p> <p>Yann FERGUSON - Docteur en Sociologie - Expert au Partenariat Mondial pour l'Intelligence Artificielle (à confirmer)</p> <p>Questions / Réponses</p>
16h00-16h15	<p style="text-align: center;">PAUSE-CAFÉ</p>
16h15-17h00	<p>SESSION 4 : LA MAITRISE DU RISQUE MICROBIOLOGIQUE, CHIMIQUE ET PHYSIQUE POUR LES PRODUITS COSMÉTIQUES : L'INTÉRÊT DE L'HACCP</p> <p>Présentation de l'intérêt de l'outil et des contraintes de suivi</p> <p>La maîtrise du risque microbiologique, chimique et physique entre dans le cadre de la sécurisation des produits cosmétiques. Afin de proposer aux consommateurs des produits qui sont sains et sûrs pour leur santé, les acteurs de ce secteur doivent sans cesse rechercher les meilleures solutions d'analyse des produits et de l'environnement dans lequel ces derniers sont formulés, conservés et utilisés. Depuis la refonte du règlement Européen (RÈGLEMENT (CE) No 1223/2009) relatif aux produits cosmétiques, la qualité est considérée comme un élément de sécurité des produits cosmétiques. Dans le cadre du CSAR, du risque est demandé pour les produits importés. L'HACCP outil largement utilisé en industrie alimentaire pour la maîtrise du risque apparait comme une solution intéressante en cosmétique, nous vous proposons d'échanger avec ceux qui l'ont mis en place sur ses avantages et ses contraintes afin que vous puissiez mesurer l'utilité de l'implanter dans votre entreprise.</p> <p>Carine HUBAU - Responsable Qualité - LVMH FRAGRANCE BRANDS</p> <p>Alexandra VALERY - Chargée de Qualité Centrale - LABORATOIRES M&L (L'Occitane en Provence)</p> <p>Sylvaine TOURNADRE – Directeur Qualité - HERMÈS</p> <p>Questions / Réponses</p>
17h00-18h00	<p>SESSION 5 : DÉMARCHÉ RSE DANS LES USINES DE PRODUCTION DE PRODUITS COSMÉTIQUES</p> <p>Appliquer une démarche RSE dans les usines de production : exemples de la gestion des déchets industriels et de la mise en œuvre de projets de génie écologique sur site.</p> <p>L'industrie cosmétique a fait de la RSE l'un de ses piliers stratégiques le focus des démarches est très large, dans l'esprit des RQC nous avons souhaité vous proposer une approche ciblée sur les unités de production et échanger avec vous sur votre vécu opérationnel de ces démarches et les moyens pour les pérenniser</p> <p>Stéphanie LUMBERS - Directrice du développement durable - FEBEA</p> <p>Alexandra MARTIN - Déléguée générale adjointe de l'Union professionnelle du génie écologique (UPGE)</p> <p>Questions / Réponses</p>
18h00	<p>FIN DE LA JOURNÉE</p>

JOUR 2 : JEUDI 20 OCTOBRE 2022

La deuxième journée est dédiée à l'organisation des Ateliers. Chaque participant pourra suivre les 4 ateliers proposés au cours de la journée (deux ateliers le matin et deux ateliers l'après-midi).

Les thématiques des ateliers choisis pour les RQC 2022 sont centrés sur les principaux points des bonnes pratiques de fabrication relevés lors des inspections de l'ANSM et sur les nouveaux défis...

Atelier N°1	<p>LES BPF CHINE : IMPACTS QUALITÉ DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION CHINOISE CSAR POUR LES ENTREPRISES COSMÉTIQUES</p> <p>La Chine a mis en place le nouveau Règlement Général, Cosmetic Supervision and Administration Regulation (CSAR) le 1er janvier 2021. L'objectif de cet atelier est d'analyser les impacts qualité de cette nouvelle réglementation aussi bien pour les entreprises cosmétiques que pour leurs sous-traitants. Il faut en effet être conscient des nouvelles exigences réglementaires car depuis le 1er janvier 2021, les sanctions en cas de non-conformité ont augmentées considérablement.</p> <p>Préparer vos questions sur les BPF et les inspections !</p> <p>Chrystelle GATELIER - Directrice Qualité - CLARINS Raphaël DESHABIT - Chef de Projet Assurance Qualité - Auditeur Senior - CHANEL Parfums Beauté Jean-Pierre GUIDOT - Responsable Audit Corporate QPEHS - L'OREAL Opérations Manon SALLE - Directrice Qualité & Affaires Réglementaires - GUERLAIN</p>
Atelier N°2	<p>LES SCIENCES COMPORTEMENTALES ET LES NUDGES : UNE APPROCHE INNOVANTE POUR AMÉLIORER L'ENGAGEMENT QUALITÉ DES COLLABORATEURS ET CHANGER EFFICACEMENT LES COMPORTEMENTS.</p> <p>Qu'est-ce qu'un nudge ? Cet anglicisme désigne un outil conçu pour modifier nos comportements au quotidien, sous la forme d'une incitation discrète. Il se traduit littéralement par « coup de coude » – ou plutôt « coup de pouce » – en français. Comment utiliser les nudges pour convaincre et diminuer les erreurs humaines au service de la qualité ? Comment utiliser ces approches innovantes pour améliorer l'engagement qualité des collaborateurs ? Nous vous proposons d'en discuter au travers de deux exemples opérationnels vous pourrez dans cet atelier échanger avec ceux qui les ont mis en place sur leurs objectifs et les retours sur investissement qu'ils ont obtenu.</p> <p>Nora YENNEK - Responsable IfisLab - PhD, Chercheur associé Laboratoire Interdisciplinaire en Neurosciences, Physiologie et Psychologie Apprentissages, Activité Physique et Santé (LINP2-AAPS) - Université Paris Nanterre Sylvaine TOURNADRE - Directrice Qualité - HERMÈS Julien DELEARDE - Directeur Associé - Qualité Sous-Traitance EMEA - JOHNSON & JOHNSON</p>
Atelier N°3	<p>LE MONITORING DE LA PERFORMANCE DES SOUS-TRAITANTS</p> <p>Comment maîtriser les relations entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants par une mesure de la performance. Identifier les indicateurs pertinents à mettre en place pour entrer dans une démarche commune d'amélioration continue.</p> <p>Lors de cet atelier vous pourrez échanger sur les modalités d'évaluation de la performance des sous-traitants en vue de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Cibler l'effort d'audit (allègement/renforcement)• Etablir les thèmes focus de surveillance• Maintenir à jour le niveau de performance du STT <p>Michael DE ABREU - Responsable Assurance Qualité - SISLEY Patricia VAN BOXTAEL - Directrice Qualité - CCI Productions Parfums et Cosmétiques Sandrine GABILLAUD - Consultante & Formatrice - IFIS COSMÉTIQUE</p>
Atelier N°4	<p>FACILITER LA MISE EN PLACE DES RÔLES ET DES RESPONSABILITÉS ENTRE DONNEURS D'ORDRE ET SOUS-TRAITANTS : MISE EN PLACE D'UN CAHIER DES CHARGES PAR LE RACI</p> <p>La réussite d'un projet de sous-traitance repose, sur une définition claire et précise des rôles et des responsabilités de chacun des acteurs au travers d'un cahier des charges. Vous allez pouvoir dans cet atelier échanger sur comment le rédiger en partageant les attentes quels choix sont possibles, pourquoi et cela au travers d'un outil le RACI.</p> <p>Les participants seront divisés en sous-groupes, chacun travaillant sur une branche du RACI. Ils se rejoindront en fin d'atelier pour une restitution.</p> <p>RACI est un acronyme en anglais de « Responsible, Accountable, Consulted, Informed ». La méthode RACI consiste en l'élaboration d'un tableau ou d'une grille, dans laquelle est clairement indiqué qui fait quoi dans le projet donné.</p> <p>Marine BERTHOMIEU - Responsable Qualité - ESTEE LAUDER GROUP Sylvie ODIER - Directrice Qualité Groupe - P&B GROUP Philippe DEVES - Responsable Pédagogique - IFIS GROUPE</p>

JOUR 2 : JEUDI 20 OCTOBRE 2022

08h30-09h00	ACCUEIL CAFÉ ET ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS
09h00-10h45	PREMIÈRE SESSION D'ATELIERS
10h45-11h00	PAUSE-CAFÉ
11h00-12h45	DEUXIÈME SESSION D'ATELIERS
12h45-14h00	PAUSE-DEJEUNER
14h00-15h45	TROISIÈME SESSION D'ATELIERS
15h50-17h20	QUATRIÈME SESSION D'ATELIERS
17h20-17h45	PAUSE DE DÉPART/CLÔTURE

Des réponses opérationnelles pour mettre en œuvre les BPF Cosmétiques dans votre entreprise.

Anticiper, se préparer et s'adapter aux changements à venir.

Les RQC sont un lieu de rencontre et d'échanges entre les industriels des entreprises cosmétiques, la fédération professionnelle (FEBEA) et les autorités de santé sur le thème des Bonnes Pratiques de Fabrication cosmétiques avec comme objectif principal d'apporter une clarification des attentes réglementaires et être une source d'information sur leur mise en application opérationnelle.

Les sessions opérationnelles

Après une présentation du thème et d'un rappel des lignes directrices correspondantes de la norme BPF, l'objectif des différents sujets est d'échanger autour de cas concrets présentés par les intervenants, de rappeler les observations des autorités lors des inspections et d'identifier des solutions.

Les différentes sessions sont un état des lieux des pratiques qualité minimales et maximales du secteur cosmétique, la mise en place dans l'entreprise devant être conduite sur la base d'une analyse de risque.

QUI EST CONCERNÉ ?

Entreprises cosmétiques et sous-traitants...

- Directeurs Industriels
- Directeurs de site
- Directeurs, Responsables Qualité
- Directeurs, Responsables Assurance Qualité
- Directeurs, Responsables Production
- Directeurs, Responsables contrôle Qualité
- Ingénieur Qualité
- Auditeur Qualité
- Directeurs, Responsables Production
- Responsables Qualité Hygiène, Sécurité, Environnement
- Responsables Supply Chain
- Responsables Qualité Fournisseur
- Responsables Qualité Systèmes
- Responsables Laboratoire de contrôle
- Directeurs, Responsables Affaires Techniques
- Directeurs, Responsables Conformité Industrielle
- Directeurs, Responsables Audit Industriel
- Coordinateur, Chargé Assurance Qualité
- Responsables Risk Management
- Responsables réglementations
- Responsables Affaires Réglementaires
- Responsables R&D

VOS DONNEES PERSONNELLES ...

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement par Ifis Cosmétique ayant pour finalité de remplir les formalités administratives et légales liées à votre inscription à une formation. Vous pouvez accéder et rectifier vos données, demander leur effacement ou la limitation de leur traitement ainsi que définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données à tout moment et sans avoir à vous justifier. Vous pouvez exercer vos droits aux coordonnées suivantes : DPD@ifis.fr ou 15 rue Rieux - 92517 Boulogne-Billancourt Cedex. Pour une information complète relative au traitement de vos données, vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.ifis.asso.fr/>.

N'hésitez pas à nous contacter



IFIS COSMÉTIQUE



Jessica SILIVERSTOFF
j.silverstoff@ifis.fr
Tél. : 07 56 42 11 66

RENSEIGNEMENTS
INSCRIPTION



Laurence RELMY
l.relmy@ifis.fr
Tél. : 01 41 10 26 31

L'EXPERTISE COSMÉTIQUE



IFIS COSMÉTIQUE



FEBEA
FÉDÉRATION DES
ENTREPRISES DE LA BEAUTÉ



IFIS COSMÉTIQUE

leader de la FORMATION COSMÉTIQUE

FOCUS ASSURANCE QUALITÉ

- Les bonnes pratiques de fabrication appliquées
 - Construire son système qualité
 - Maîtriser la qualité de la production

| RSE | Peau | Formulation | Galénique |

| Contrôle | Assurance Qualité | OTC | Réglementations |

| Retail | Juridique et Social | Efficacité Professionnelle |

| R&D | International | Supply Chain |

N'hésitez pas à nous contacter !



Jessica Silverstoff
07 56 42 11 66
j.silverstoff@ifis.fr



@Ifis Cosmétique